



Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Message du conseil d'administration

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 3,0 M\$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 41 874 \$ grâce à ce fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements de 60 492 \$ sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 102 366 \$.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 18 349 à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin d'être plus proche de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne.

Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.

Rapport annuel 2017



Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Sylvain Dessureault, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Linda Lamarre

Présidente du conseil d'administration

Siège social

1649, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 3T8

Téléphone : 450 653-3646
Télécopieur : 450 461-0380

Centre de services Saint-Basile-le-Grand

2210, boul. du Millénaire, bureau 100
Saint-Basile-le-Grand (Québec)
J3N 1T8

Téléphone : 450 653-3646
Télécopieur : 450 653-6501

Desjardins Entreprises-Rive-Sud

4605, boul. Lapinière, bureau 100
Brossard (Québec)
J4Z 3T5

Téléphone : 450 445-6116
Sans frais : 1 877-445-6116



Message de la direction générale

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies. Cette modernisation et l'intégration de nouveaux outils à l'avantage de nos membres et clients continueront de dynamiser le développement de nos affaires et notre relation avec vous.

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 1 486 345 000 \$, en hausse de 9,0 % par rapport à 2016, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Bilan

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 575 432 214 \$, une hausse de 6,6 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 500 655 203 \$, en augmentation de 6,0 %.

Le passif de la Caisse est de 526 641 511 \$, affichant une croissance de 6,7 %. Les dépôts totalisent désormais 469 942 087 \$, une variation à la hausse de 11,1 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 24,0 % et se chiffrent maintenant à 47 515 124 \$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'actif de votre coopérative a connu une hausse, passant à 48 790 702 \$, soit une croissance de 5,3 %. L'actif est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 2 989 598 \$, des excédents à répartir de 2 022 146 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1 411 424 \$ et finalement des réserves de 42 367 534 \$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 1 694 488 \$. Votre caisse a également accumulé 195 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

RATIOS DES FONDS PROPRES	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016	Norme
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	17,62 %	12,26 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	5,06 %	4,27 %	3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 2 957 299 \$, en hausse de 11,5 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 14 192 375 \$, une diminution de 2,1 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 3,1 %, pour se

situer à 5 023 204 \$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 4 642 071 \$, en hausse de 7,2 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 436 450 \$, soit 0,1 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse, faible dans l'ensemble, soit une variation de 0,7 % pour atteindre 10 417 493 \$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 715 000 \$ ainsi que le versement d'un montant de 50 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

Mettre notre passion à votre service

Nos 51 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Sylvain Dessureault

Directeur général

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL

Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,5 % et 0,1 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre	
						2017	2016
PARTICULIERS							
Habitation	330 551 \$						
Consommation et autres	88 078						
Sous-total	418 629 \$	6 584 \$	347 \$	184 \$	214 \$	418 231 \$	383 487 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	77 227 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	1 239						
Administration et institutions publiques	3 560						
Sous-total	82 026 \$	1 164 \$	389 \$	202 \$	138 \$	81 686 \$	87 827 \$
Total	500 655 \$	7 748 \$	736 \$	386 \$	352 \$	499 917 \$	471 314 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 469 943 000 \$ en hausse de 46 995 000 \$, ou de 11,1 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 74,7 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2017	2016
Particuliers	46 820 \$	48 378 \$	58 843 \$	64 627 \$	132 495 \$	351 163 \$	319 890 \$
Entreprises	31 043	24 439	21 983	25 914	—	103 379	88 970
Secteur public et autres	11 596	1 169	1 209	1 413	14	15 401	14 088
Total	89 459 \$	73 986 \$	82 035 \$	91 954 \$	132 509 \$	469 943 \$	422 948 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(235) \$	— %
Gestion Desjardins Capital (INV)	107 453 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	19 579 789 \$	14,27 %



Rapport du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, soit les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 230 813,21 \$.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code, soit les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil pour leur contribution ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Isabelle Bittar
Présidente du conseil de surveillance

Les dirigeants

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conseil d'administration

LINDA LAMARRE	Présidente
MARTIN RICHARD	Vice-président
GÉRALD JENKINS*	Secrétaire
SANDRINE BÉDARD	Administratrice
NATHALIE BERZOSA*	Administratrice
FLORENT FORTIER	Administrateur
MARC-ANDRÉ LEHOUX	Administrateur
ROBERT MIGNAULT*	Administrateur
JAMES MORNEAU	Administrateur
MYRIAM LAGUEUX	Dirigeante de la relève

Conseil de surveillance

ISABELLE BITTAR	Présidente
SONIA TREMBLAY	Secrétaire
DENIS LAMOTHE*	Conseiller

* Dirigeants sortants et rééligesibles

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Linda Lamarre
Présidente

Gérald Jenkins
Secrétaire



Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer les choses.



Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno